

**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	10
Votants	11
absents	05
Procurations	01

<b>L'an Deux Mil vingt quatre</b>	
<b>Le 25 Mars à 18h30</b>	
Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.	
Date de Convocation du Conseil Municipal : <b>15 mars 2024</b>	
<b>PRESENTS:</b> Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEAULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BELLEIL Thomas. BINETRUY/MEYER Nadine. CHABASSIER David. DECLÉ Sébastien. CONTAMINE David. PERTUIS Martine.	
<b>ABSENTS :</b> EYSSARTIER Jennifer. FALLEAU Geneviève. DELACOTE Aurélie. MARY Sophie.	
<b>PROCURATIONS:</b> FALLEAU Geneviève à FORT Sylvette	
<b>SECRETAIRE DE SEANCE :</b> Mme REBEYROL Elodie a été élue.	

**OBJET : Affectation du résultat Budget Annexe Lotissement**

Le Conseil Municipal de Hautefort, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023 et considérant les éléments suivants :

*MONTANTS EN EUROS*

**Pour mémoire**

Résultat de fonct. antérieur reporté	0,00
Résultat d'investissement antérieur reporté	-13 625,00

**Solde d'exécution de la section d'investissement exercice 2022**

Résultat de l'exercice	0,00
Résultat antérieur	-13 625,00
Solde d'exécution cumulé (001)	-13 625,00

**Restes à réaliser au 31 décembre**

Dépenses	0,00
Recettes	0,00
Solde des restes à réaliser	0,00

**Besoin de financement de la section d'investissement**

Rappel du solde d'exécution cumulé	-13 625,00
Rappel du solde des restes à réaliser	0,00
<b>Besoin de financement de l'investissement</b>	<b>13 625,00</b>

**Résultat de fonctionnement à affecter**

Résultat de l'exercice	0,00
Résultat antérieur	0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-036-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024  
Publication : 27/03/2024

Total à affecter 0,00

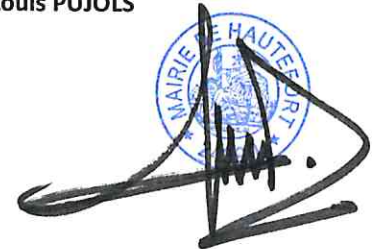
**Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit**

1° Couverture du besoin de financement de l'investissement (inscription au 1068 au BP)	0,00	
2° Affectation complémentaire en réserves TOTAL du 1068	0,00	
3° Restes sur excédents de fonctionnement <u>à reporter au BP sur ligne 002</u> (en recettes si >0 et en dépenses si <0)	0,00	0,00

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour extrait conforme,

HAUTEFORT le 26/03/2024  
LE MAIRE,  
Jean Louis PUJOLS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-036-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024  
Publication : 27/03/2024